

COMMUNICATION EN CONSEIL INTERMINISTÉRIEL DU MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'UNITÉ NATIONALE SUR LA VERSION REVUE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION DES CONFLITS ET RENFORCEMENT DE LA CITOYENNETÉ

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Lors du conseil interministériel du 07 Mars 2019, j'ai présenté devant cet auguste conseil une communication sur la stratégie nationale de prévention des conflits et de renforcement de la citoyenneté.

Suite à cette communication, les débats ont démontré l'intérêt que le conseil accorde à cet important outil de pilotage et d'aide à la décision en vue de permettre au Gouvernement non seulement d'anticiper sur les potentiels risques de conflits dans le pays mais aussi de poursuivre ses actions de promotion d'une citoyenneté responsable.

La stratégie nationale de prévention des conflits et de renforcement de la citoyenneté de par son caractère transversal définit un cadre global d'intervention dans la perspective d'une Guinée apaisée ambitionnée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, le Professeur Alpha Condé.

La volonté de traduire cette ambition en une réalité concrète a sous tendue vos pertinentes et judicieuses contributions afin de parfaire cet important outil de prévention des conflits.

Les principales remarques formulées s'articulaient autour de certains passages et la non prise en compte de quelques recommandations et préoccupations de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Ministère de l'Action Sociale.

Pour ce faire, Madame la Ministre de la Coopération et de l'Intégration Africaine a été mandaté pour réaliser la récapitulation des recommandations à intégrer dans le document de stratégie.

C'est ainsi que le 02 avril 2019, Madame la Ministre de la Coopération et de l'Intégration Africaine a transmis, par note technique, à mon département avec copie à la Primature les informations complémentaires à intégrer dans le document.

Immédiatement, le Ministère a travaillé pour la prise en compte des divers avis, corrections, contributions et l'insertion des recommandations de la CEDEAO.

Enfin, conformément aux décisions du Conseil Interministériel du 07 mars 2019, le document a été soumis pour relecture et validation, le 15 avril 2019, à un comité interministériel présidé par la Primature et composé des Ministères de la Coopération et de

l'Intégration Africaine, de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance et de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale.

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Membres de Gouvernement,

Je voudrai vous remercier pour l'importance que vous avez accordé à ce document de stratégie de prévention de conflits que voilà revu et validé suivant vos directives. Il répond parfaitement au premier pilier du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) dont la programmation stratégique postule : « L'unité nationale, la cohésion sociale et l'identité culturelle sont préservées ».

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Une fois de plus, l'adoption par le Conseil des Ministres de cette importante stratégie permettra de doter le pays d'une architecture nationale de paix coordonnant toutes les infrastructures sociales de paix et mettant fin à l'absence de cohésion, de synergie d'action de divers intervenants traditionnels et modernes. L'architecture comprendra la structure nationale de paix et le mécanisme national d'alerte précoce institué dans le but d'assurer la collecte d'informations pour anticiper sur les éventuelles crises de toute nature.

La mise en œuvre sera assurée par un cadre de coordination, de gestion, de suivi évaluation sur la base d'un plan d'action triennal

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.

Conakry, le 15 avril 2019